

SÉANCE DU 8 JUILLET 2016

Ordre du jour : **URBANISME**
 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET M49
 AVANCEMENT DES TRAVAUX
 QUESTIONS DIVERSES

Par suite d'une convocation en date du 29 juin 2016, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis en mairie le vendredi 8 juillet 2016 à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Bernard CHASSOT, Maire.

Étaient présents : Bernard CHASSOT, Jean-Claude JACQUET, Cédric ROMAND, Jean-Claude TIMMERMAN, Karine VEYRAT, Jacques VUICHARD, Anne-Marie BAUDET, Thierry MERLE, André MORARD, Véronique LEGENDRE, Philippe NAVET, Patrice GAILLARD, Jacques MENU

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Absent excusé : Laëtitia SEBERT (a donné pouvoir à Véronique LEGENDRE), Lydie GALL

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance à 20h30 et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

A été nommée secrétaire de séance : Véronique LEGENDRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance de conseil municipal du vendredi 10 juin 2016.

URBANISME

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanisme déposés et rappelle à l'assemblée que, pour respecter la réglementation, les avis donnés aux dossiers ne seront plus affichés.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET M49

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les mouvements budgétaires suivants, sur le budget M49 :

Section d'investissement :

<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
Article 2156 :	-240 000.00 €		
Article 2315 :	+ 240 000.00 €		
Total :	0 €		

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Monsieur le Maire indique que les travaux d'eau potable et d'assainissement au Crêt avance bien. La 1^{ère} partie Route du Crêt sera terminée et goudronnée d'ici fin juillet. La 2^{nde} partie Route des Devins débutera début septembre. Une borne à eau sera installée au cimetière à la place du robinet. La borne incendie a été déplacée à l'entrée du cimetière. Une bouche d'évacuation des eaux pluviales a été créée à hauteur de l'habitation située au 660 route du Crêt.

Au niveau du projet d'extension du Bar à Thym, le projet avance progressivement. Monsieur le Maire présente l'ébauche de plan.

Monsieur le Maire indique que la famille VEYRAT est prête à vendre à la commune une bande de 2 mètres de large du terrain situé le long de la RD992 afin de prolonger les trottoirs de l'impasse du Champ de Beau en direction du Chatelard. Le prix de vente serait d'un euro le m².

Monsieur le Maire rapporte les propos de la SAFER quant aux terrains en vente des consorts BAUDET. Les agriculteurs récupéreraient les terrains agricoles et la commune pourraient bénéficier des bois. Mais il faut attendre les délais de recours. A suivre.

QUESTIONS DIVERSES

Subventions complémentaires : Monsieur le Maire indique qu'il a reçu deux demandes de subvention : une de la bibliothèque à l'occasion de ses 20 ans, et l'autre de l'association AGEPA. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association de la bibliothèque, « la ronde des livres », pour l'organisation de cette fête ;
- à 10 voix pour, trois contre et une abstention, d'accorder une subvention de 200 € à l'association AGEPA.

SIVU complexe sportif : Jacques VUICHARD indique que le SIVU a baissé trop rapidement les participations des communes membres. Un nouvel appel à participation sera demandé aux communes d'ici la fin de l'année. Le SIVU organise également une rencontre le 16 septembre 2016 à 19h30 à destination des élus afin de présenter les nouveaux locaux du FC Vuache.

L'apéro-citoyen aura lieu le dimanche 28 août 2016.

Patrice GAILLARD fait la présentation de l'avancement de la fusion des trois Communautés de Communes. Une réunion publique de lancement du PLUi aura lieu le 15 septembre 2016 à Frangy.

Thierry MERLE demande à Monsieur le Maire combien d'invitations ont été faites pour la fête du lac. Monsieur le Maire indique que les maires avoisinants ont été invités ainsi que les conseillers départementaux, M. MONTEIL et Mme DUBY-MÜLLER, et les Sénateurs, Mrs PELLECHAT et HERVÉ. Seuls 13 repas ont été pris ce jour-là et payés par la commune. M. MERLE aurait souhaité que ces repas soient pris en charge par M. le Maire personnellement.

Il demande également des comptes sur la participation au congrès des maires. M. le Maire rappelle que seuls les élus ont été pris en charge par la commune.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.